

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 16 OCTOBRE 2024 À 19 h 00

Nombre de délégués : 136

Date de la convocation et
d'affichage : 10 octobre 2024

Présents à la séance : 85

L'an deux mille vingt quatre, le seize octobre à 19 h 00, le Comité Syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est assemblé en Salle des fêtes, à AUCHEL, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 10 octobre 2024.

Étaient présents :

HENNEBELLE André (Allouagne), GOUILLART Pascale (Allouagne), LANVIN Patrick (Allouagne), BERRIER Philibert (Auchel), HOLVOET Marie-Pierre (Auchel), VIVIEN Michel (Auchel), DIERS Véronique (Auchel), DERAMAUX Martine (Auchel), DERLIQUE Martine (Auchel), CARRE Nicolas (Auchel), KUBIAK Brigitte (Auchel), PETIT Daniel (Auchel), DUCROCQ Marie-Rose (Auchel), BLANQUIN Alain (Auchel), BOULART Annie (Béthune), GIBSON Pierre-Emmanuel (Béthune), BARRE Bertrand (Béthune), ELAZOUZI Hakim (Béthune), IMBERT Jacqueline (Béthune), CORDONNIER Francis (Béthune), BERROYER Béatrice (Béthune), DOUALLE Christophe (Béthune), KWARTNIK Pierre (Béthune), GOTTRAND Catherine (Béthune), CAPELLE Virginie (Béthune), LEFEBVRE Nadine (Beuvry), FIGENWALD Arnaud (Beuvry), DUCHATEL Julien (Beuvry), BEAUVOIS Pierre (Beuvry), GOMES Adrien (Beuvry), HAROUAT Martine (Beuvry), MARKWITZ Xavier (Beuvry), MASSART Yvon (Chocques), TURBERT Sandra (Chocques), BEUGIN Francis (Chocques), GOLLIOT Jérôme (Drouvin-le-Marais), DECOURCELLE Catherine (Drouvin-le-Marais), MULLET Rosemonde (Ecquedecques), ALTIER Nathalie (Ecquedecques), MALBRANQUE Gérard (Essars), MASSARD Pascal (Essars), DOUVRY Jean-Marie (Festubert), QUENIART Damien (Festubert), OGIEZ Gérard (Fouquereuil), BILLET Guy (Fouquereuil), WYNNE Pierre (Fouquières-lez-Béthune), DELORY Bertrand (Gonnehem), DUPLOUY Pierre (Gonnehem), ROUSSEL Philippe (Gonnehem), BAUDRIN Christelle (Gosnay), CARAMIAUX Jean-Marie (Hersin-Coupigny), SAUVAGE Martine (Hersin-Coupigny), FONTAINE Laurent (Hersin-Coupigny),

LECOMPTE Monique (Hersin-Coupigny), POIRET Thérèse (Hersin-Coupigny), DISSAUX Frédéric (Labourse), PRUVOST Bernard (Labourse), COQUERELLE Alain (Labourse), DELANNOY Alain (Lapugny), GOFFART Jeannine (Lapugny), DAILLES Alain (Lapugny), DELANNOY Marie-Josèphe (Lozinghem), SEKULA Roseline (Lozinghem), SZCZEPANIAK Caroline (Marles-les-Mines), DUCLERMORTIER José (Marles-les-Mines), URBANSKI Chantal (Noeux-les-Mines), HOBERG André (Noeux-les-Mines), SWITALSKI Jacques (Noeux-les-Mines), ANTKOWIAK Corinne (Noeux-les-Mines), BLONDEL Dominique (Noeux-les-Mines), LEPINE Muriel (Noeux-les-Mines), HENNEBELLE Dominique (Sailly-Labourse), KUBINOWSKI Sylvie (Sailly-Labourse), TOROK Gilbert (Sailly-Labourse), LAURIER Georgia (Sains-en-Gohelle), VOLCKAERT Véronique (Sains-en-Gohelle), FIEVET Bruno (Sains-en-Gohelle), FOMBELLE Rémi (Sains-en-Gohelle), DUCLOY Nadine (Servins), JURCZYK Jean-François (Vaudricourt), MEYFROIDT Sylvie (Vendin-lez-Béthune), FLORCZYK Patrice (Vendin-lez-Béthune), DUFLOS Jacky (Vendin-lez-Béthune), CHRETIEN Bruno (Verquigneul), GROUX Jean-Marc (Verquin)

Ont donné pouvoir :

GACQUERRE Olivier donne pouvoir à BOULART Annie, LOISEAU Ginette donne pouvoir à BARRE Bertrand, PERRIN Patrick donne pouvoir à CORDONNIER Francis, SCALONE Jean-Pascal donne pouvoir à KWARTNIK Pierre, JEVTOVIC Zoran donne pouvoir à ELAZOUZI Hakim, BREUVART PETITPAS Marie-Jeanne donne pouvoir à GOTTRAND Catherine, PHILIS Josette donne pouvoir à BERROYER Béatrice, DEKEYSER Fernand donne pouvoir à GIBSON Pierre-Emmanuel, WACH Patricia donne pouvoir à FIGENWALD Arnaud, DESCAMPS Nicolas donne pouvoir à CARAMIAUX Jean-Marie, HERNU Stéphane donne pouvoir à MEYFROIDT Sylvie, TASSEZ Thierry donne pouvoir à COQUERELLE Alain
GIBON Monique donne pouvoir à Nadine LEFEBVRE

Etaient Absents Excusés :

BRIGE Corentin, CHOCHOI Méline, HARFAUX HAELEWYN Catherine, DELESTREZ Patrick, BEIGNIER Ingrid, DANTEC Philippe, DELBARRE Guillaume, DUBY Sophie, VARLET Valentin, FAVIER Simon, LECOMTE Maurice, WATEL Sandrine, LAVERLIN Corinne, JOMBART Simon, LEFEBVRE Valérie, BERTIER Jacky, GREVET Jean-Christophe, VEREECQUE Anne-Marie, COUVILLERS-OBOEUF Sandrine, GOZET-KONIECZNY Annette, LAISNE Philippe, SZYMKOWIAK-BLASCHKE Virginie, MARCELLAK Serge, NOREL Francis, JASKULSKI Christine, DOMART Sylvie, GAYOT Romain, BACLET Charline, CARPENTIER Arnaud, CARLUS Annie, RABEHI Dimitri, DUCARIN Philippe, JOLY Monique, DEBAILLEUL Philippe, BASSOM Françoise, DELAHAYE Joël, CODRON Jean-Luc
BOY Serge, BLASZCZYK Laure, BERTOUX Maryse, SOLHEID Hervé, VANBERGUE Marie-Cécile, DENIS Charline, BAUDET Tommy, NASPINSKI Annie, POIRE Laurent, VAAST Stephan, SCAILLEREZ Philippe, CARON Annick, GODART Céline, HAPIETTE Jean, CZECH Christelle

Monsieur Jacques SWITALSKI, délégué(e) de la commune de Noeux-les-Mines, ayant été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, ouvre la séance.

Délibération n°DCS_2024_040

Comité Syndical du 16 octobre 2024

Code service : 100

E

COMMUNE D'ECQUEDECQUES - COMPETENCE SIGNALISATION TRICOLERE, EQUIPEMENTS DE VIDEOPROTECTION

Vu la délibération en date du 13 septembre 2021, par laquelle la commune d'Ecquedecques a décidé de transférer au SIVOM de la Communauté du Béthunois les compétences appartenant au bloc de compétences « Vie quotidienne » suivantes :

- Signalisation tricolore
- Espaces verts
- Entretien des fossés communaux
- Centre d'ingénierie
- Chemins de randonnées communaux.

Vu la délibération en date du 17 novembre 2021 par laquelle le Comité Syndical en a pris acte,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 18 octobre 2021 adoptant les nouveaux statuts du SIVOM de la Communauté du Béthunois.

Considérant qu'aux termes des nouveaux statuts du SIVOM de la Communauté du Béthunois, la compétence « signalisation tricolore » a été complétée comme suit :

- « signalisation tricolore, équipements de vidéoprotection »

Par délibération en date du 2 septembre 2024, la commune d'Ecquedecques a décidé de compléter le transfert de compétence décidé par délibération du 13 septembre 2021, concernant la compétence « signalisation tricolore, équipements de vidéoprotection ».

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à prendre acte de la décision du Conseil Municipal de la commune d'Ecquedecques.

ADOPTÉ

Fait en séance les jours, mois et an que dessus
"Suivent les signatures"
Pour extrait conforme

